

CERTIPHYTO

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

Lieux de formation : A définir en fonction de la demande

Utiliser les produits phytopharmaceutiques dans l'exercice de sa profession en accord avec la législation (primo-certificat ou renouvellement).

Plusieurs certiphyto :

- Conseil
- Décideur en entreprise soumise à agrément
- Décideur en entreprise non soumise à agrément
- Opérateur
- Vente

FORMATION CONTINUE ADULTE

Pré-requis exigés:

Aucun

Modalités d'inscription :

Prendre contact avec le centre et présenter un dossier de préinscription complet

Taux de satisfaction*

* -

Taux de réussite*

* -

Organisation de la formation :

- Durée minimale réglementaire 7h
- Formation de 1 à 4 jours selon le certificat ou passage direct du test.
- Tout au long de l'année

Publics visés

- Cette formation s'adresse à tous(tes) les professionnels(les) qui travaillent avec les produits phytopharmaceutiques (conseil, utilisation ou vente), quels que soient leur fonction, leur statut, leur secteur d'activité.
- Le certiphyto a une durée de validité de 5 ans. Son renouvellement doit être demandé avant sa date limite de validité, sans quoi il faut suivre de nouveau la totalité d'une session..

Contacts et lieux de formation

CFPPA Carbet _ Mr HILAIRE:

0596 78 02 02

CFPPA Rivière Pilote_ Mr ETIFIER:

0596 62 60 35

Site web: [www. https://croix-rivail.educagri.fr/](http://www.https://croix-rivail.educagri.fr/)

Coût et financement de la formation

- Vous êtes salarié : Financement par le projet de transition professionnelle.
- CPF (compte personnel de formation)
- Fonds propres

Accès aux personnes en situation de handicap

- Référent handicap : laurent.zecler@educagri.fr
- Partenariat avec structures : MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI...

Les modalités pédagogiques

Vous travaillez en salle informatique, avec un ordinateur sur une plate- forme de formation. Un formateur est à votre disposition pour la prise en main et tout au long de la session. Vous êtes accompagné jusqu'à la demande du certificat sur internet.

Contenu de la formation

- 3 thèmes communs à chaque certiphyto :
- Réglementation et sécurité environnementale
 - Santé, sécurité et espaces ouverts au public
 - Réduction de l'usage et méthodes alternatives

Modalités d'évaluation

L'évaluation du stagiaire :

- Pour les primo-certificats, la formation est sanctionnée par un test avec un seuil de réussite à atteindre. La durée totale du QCM est d'1h, les questions du test permettant la validation sont identiques aux questions par étape. Le seuil de réussite est fixé à 20 bonnes réponses sur les 30 questions du QCM.

En cas d'échec, une journée complémentaire d'une durée de 7h doit être effectuée

Le suivi de cette formation conditionne l'accès au certificat. Pour le stagiaire n'ayant pas atteint le seuil de réussite, la formation sera suivie dès que possible par le stagiaire

- Pour les renouvellements, il n'y a pas de test.

L'évaluation de la formation par le stagiaire :

Chaque stagiaire complète une feuille d'évaluation de la formation en fin de session.